



PREREQUIS/PUBLIC

- Aptitude médicale au port de l'ARI.
- Être Equipier de Seconde Intervention (ESI).



DUREE

7 heures



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, démonstration et explication du formateur, scénario pédagogique.
- Matériel (mis à disposition par l'entreprise) : moyens de seconde intervention (tuyaux, lances, motopompes...), ARI et tenue d'intervention.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.
- Intervenant : Sapeur-pompier, SSIAP.



MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- QCM.
- Exercice pratique avec scénarios complets d'intervention en équipe.
- Questionnaire de satisfaction.



OBJECTIFS

- Maintenir les connaissances théoriques et pratiques de l'ESI.
- Rappeler les différents moyens d'extinction adaptés à la seconde intervention.
- Rappeler les procédures face face à un sinistre et lors d'une évacuation.
- Entraîner les équipiers au port de l'ARI et à la recherche de victime.



PROGRAMME

Module théorique

1) LE FEU

- Causes et conséquences d'un incendie
- Développement d'un incendie
- Triangle du feu
- Combustion
- Propagation

- Auto entretien du feu
- Classes de Feux A, B, C, D (électrique)
- Comportement au feu des matériaux et éléments de construction
- 2) LES MOYENS DE PREMIERE INTERVENTION
 - Les différents extincteurs - appareils mobiles
 - RIA
- 3) LES MOYENS DE SECONDE INTERVENTION
 - Extincteurs sur roue
 - Motopompe
 - Lances à incendie
 - Générateur de mousse
 - ARI
- 4) LA SECURITE INCENDIE DANS L'ETABLISSEMENT
 - Inventaire des mesures de prévention mises en place dans l'établissement
 - Organisation générale de lutte contre l'incendie
 - Attitude à adopter en cas de début d'incendie
 - Consignes générales et particulières
 - Intervention des ESI

Module pratique

- Visite de l'établissement, repérage des circuits d'évacuation et du matériel incendie.
- Exercice d'extinction sur feu réel avec les différents types d'extincteurs.
- Exercice de réalisation d'établissements hydrauliques (lance, motopompe, RIA).
- Mise en situation sous ARI.



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 12 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : pas de session inter.



TARIF

Nous consulter.



ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.



TAUX DE REUSSITE

100%



TAUX DE SATISFACTION

99%